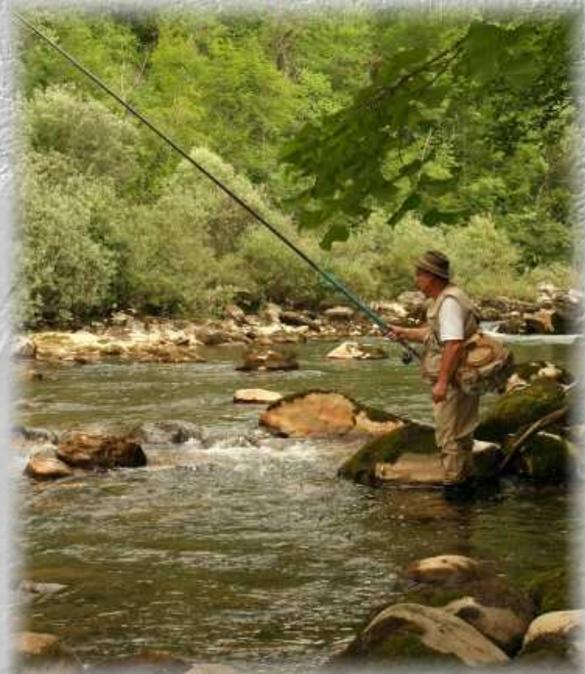


LE CHÉRAN À CUSY

Créée en 1999, cette réserve active s'étend de la passerelle de Cusy en amont, à 500 m sous la confluence du ruisseau de Ballevaz à l'aval. Le décor est grandiose, l'accès facile et la configuration de la rivière propice à tous les types de pêche. De belles éclosions d'éphémères y permettent en outre la pratique de la mouche sèche dès le début de saison. Les truites de belle taille n'y sont pas rares, mais se révèlent méfiantes et éduquées : pour les leurrer, une approche discrète est de rigueur.

Il est intéressant de noter l'installation d'une population d'ombre, alors qu'aucun alevinage n'a été réalisé à cette hauteur sur le Chéran : ces poissons ont colonisé le secteur depuis Alby/Chéran, situé plusieurs kilomètres en aval et se reproduisent maintenant sur place. Leur pêche reste interdite, afin de laisser la population s'installer de manière pérenne.



Niveau de difficulté



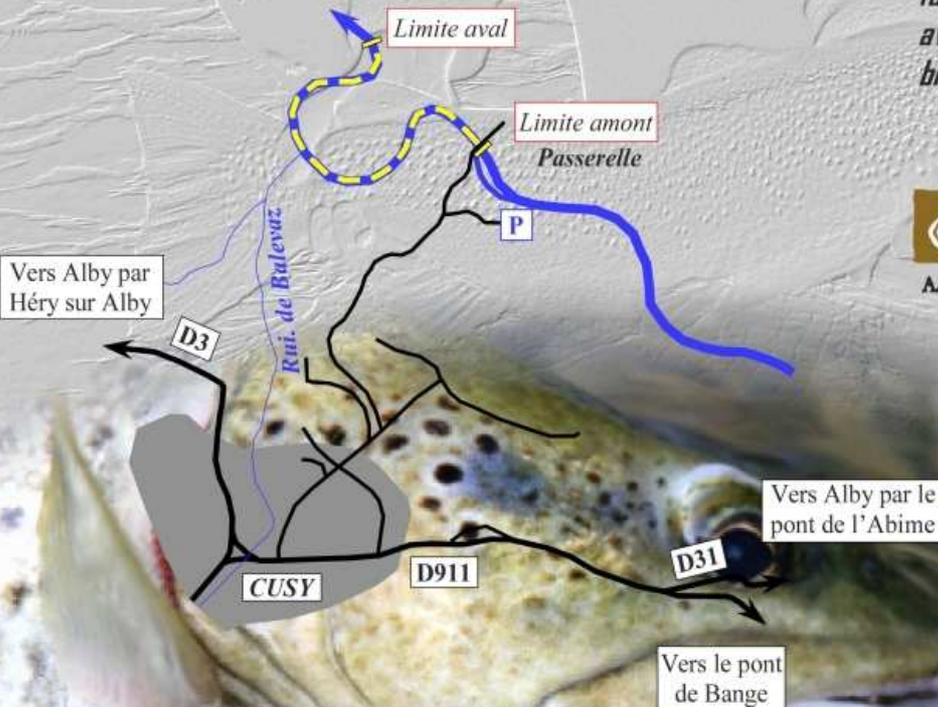
Densité de poisson



100% SAUVAGES
ALEVINAGES 0%



Accès : A la sortie de l'autoroute en provenance d'Annecy, prendre à gauche direction Cusy. Dans Cusy, direction les Bauges puis prendre à gauche en face de la boulangerie, direction le Chéran, faire 2km. Un parking se trouve sur la droite, avec accès direct à la rivière. (Carte IGN série bleue 3331 DT)



Réglementation : Réserve active. Un poisson de plus de 40 cm par jour et par pêcheur. Pêche de l'ombre interdite.

Peuplement piscicole : Truite fario, ombre commun, chabot, loche franche, vairon.

Type de pêche : Toutes techniques, un hameçon simple sans ardoillon.